

## ACTIVITÉ DE L'EXERCICE 2023/24

**PROGRESSION DE +27% DU TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS<sup>1</sup>  
À 368,3 M€ (+78,7 M€)**

**FORTE ACTIVITÉ EVENTS À 43,5 M€ (+162%) ET TRADING À 104,7 M€ (+16%)**

**PRODUITS DE LA MARQUE : REVENU PONCTUEL DE 26,9 M€ LIÉ À LA  
CONCESSION D'UNE LICENCE DE MARQUE LONGUE DURÉE À OL FÉMININ**

Lyon, le 25 juillet 2024

Données en M€ (du 1er juillet au 30 juin)	30/06/24* 12 mois	30/06/23 12 mois	Var	Var %
Billetterie championnat et autres matchs	33,7	37,1	-3,5	-9%
Billetterie Europe	0,3	0,6	-0,3	-52%
<b>Billetterie</b>	<b>33,9</b>	<b>37,7</b>	<b>-3,8</b>	<b>-10%</b>
Droits TV LFP-FFF	94,5	84,1	+10,4	+12%
Droits TV UEFA	0,8	1,3	-0,5	-36%
<b>Droits TV et marketing</b>	<b>95,3</b>	<b>85,3</b>	<b>+10,0</b>	<b>+12%</b>
<b>Partenariats-Publicité</b>	<b>36,6</b>	<b>38,9</b>	<b>-2,3</b>	<b>-6%</b>
Produits dérivés	12,6	11,8	+0,9	+7%
Autres produits de la marque	41,6	8,8	+32,9	+376%
<b>Produits de la marque</b>	<b>54,3</b>	<b>20,5</b>	<b>+33,7</b>	<b>+164%</b>
Séminaires et visites	6,4	7,8	-1,4	-18%
Grands évènements	37,0	8,8	+28,2	+320%
<b>Events</b>	<b>43,5</b>	<b>16,6</b>	<b>+26,8</b>	<b>+162%</b>
<b>Produits des activités (hors trading joueurs)</b>	<b>263,6</b>	<b>199,1</b>	<b>+64,5</b>	<b>+32%</b>
<b>Produits de cessions des contrats joueurs</b>	<b>104,7</b>	<b>90,5</b>	<b>+14,2</b>	<b>+16%</b>
<b>Total des produits des activités (1)</b>	<b>368,3</b>	<b>289,7</b>	<b>+78,7</b>	<b>+27%</b>

\*Données estimées, non auditées

<sup>1</sup> IAP (Indicateur Alternatif de Performance) qui comprend les Produits des activités hors trading ainsi que les produits de cessions de contrats joueurs.

**1/ PROGRESSION DU TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS DE +27% À 368,3 M€****BILLETTERIE : 33,9 M€ (-3,8 M€, -10%)**

Les recettes de billetterie sont en recul de 10% et s'élèvent à 33,9 M€ (37,7 M€ en N-1), intégrant principalement les revenus des matchs de Ligue 1 à domicile.

**DROITS TV & MARKETING : 95,3 M€ (+10,0 M€, +12%)**

Au 30 juin 2024, les droits TV intègrent un montant de 50 M€ correspondant à la 3<sup>ème</sup> et dernière tranche de revenus issues de la prise de participation de CVC dans la filiale commerciale de la LFP<sup>2</sup> (40,0 M€ au 30 juin 2023 correspondant aux deux premières tranches).

Hors impact de ces versements, les droits TV s'établissent à 45,3 M€, montant identique à N-1.

**PARTENARIATS - PUBLICITÉ : 36,6 M€ (-2,3 M€, -6%)**

Les revenus de Partenariats - Publicité sont impactés défavorablement par le classement en Ligue 1 (6<sup>ème</sup>) ainsi que par des réductions ou résiliations de contrats de certains partenaires en difficultés financières.

**PRODUITS DE LA MARQUE : 54,3 M€ (+33,7 M€, +164%)**

Les produits dérivés sont en hausse de +7%, à 12,6 M€, contre 11,8 M€ en N-1, en relation notamment avec les nombreux grands événements de fin de saison.

Les Autres produits de la marque intègrent une redevance forfaitaire liée à la concession d'une licence, pour une durée initiale de 50 ans, des marques « Olympique Lyonnais » à OL Féminin, conformément aux accords signés avec Michele Kang le 8 février dernier<sup>3</sup>. Cette redevance, d'un montant de 26,9 M€, a fait l'objet d'une augmentation de capital d'OL Féminin, par compensation de créances, au bénéfice d'OL SASU. Hors impact de ce revenu ponctuel, les autres produits de la marque progressent de +6,0 M€, intégrant les premiers revenus des buvettes de la LDLC Arena (ouverte depuis le 23 novembre 2023), ainsi que d'autres produits divers.

**EVENTS : 43,5 M€ (+26,8 M€, +162%)**

Au sein des activités Events, les Grands événements atteignent un niveau élevé à 37,0 M€, avec notamment, le concert des Red Hot Chili Peppers (11 juillet 2023), cinq matchs de Coupe du Monde de rugby (septembre et octobre 2023), un match de la Ligue des Nations féminine France/Allemagne (23 février 2024), le match de rugby France/Angleterre dans le cadre du Tournoi des 6 Nations (16 mars 2024), un match de l'équipe de France de football, en préparation de l'Euro 2024 (23 mars 2024), les concerts de Taylor Swift (2 & 3 juin 2024), Rammstein (15 juin 2024), Coldplay (22, 23 & 25 juin 2024) au Groupama Stadium, ainsi que les revenus Events de la LDLC Arena depuis son inauguration le 23 novembre 2023 (jusqu'à sa cession définitive le 12 juin 2024) et les premières prestations rendues pour le compte des Jeux Olympiques Paris 2024.

L'activité Séminaires & visites s'établit à 6,4 M€, contre 7,8 M€ en N-1.

**TRADING JOUEURS : 104,7 M€ (+14,2 M€, +16%)**

Les produits de cessions de contrats joueurs atteignent un niveau très élevé sur la période à 104,7 M€, avec les cessions de Bradley BARCOLA au PSG (40,5 M€), Castello LUKEBA à Leipzig (30,0 M€), Romain FAIVRE à Bournemouth (14,0 M€), Skelly ALVERO au Werder de Brême (4,6 M€), Thiago MENDES à Al Rayyan (4,0 M€), Abdoulaye NDIAYE à Troyes (3,0 M€), Karl TOKO EKAMBI à Abha FC (1,5 M€), Habib KEITA à Clermont (1,2 M€), CAMILO à Akhmat Grozny (0,2 M€), ainsi que des indemnités diverses et incentives pour un montant de 5,8 M€.

Au 30 juin 2023, les produits de cessions de joueurs s'élevaient à 90,5 M€, correspondant à la cession de cinq contrats pour un montant cumulé de 72,3 M€, ainsi que des indemnités de prêts et incentives pour un total de 18,2 M€.

<sup>2</sup> Rappel : la création de la filiale commerciale de la LFP et la prise de participation de 1,5 Md€ (13%) par le fonds d'investissement CVC Capital Partners dans ladite filiale ont fait l'objet d'un closing fin juillet 2022. Le collège de L1 et de L2 et le Conseil d'Administration de la LFP ont voté la répartition de 1,1 Md€ reversé aux clubs (fractionnée sur plusieurs exercices), dont une dotation totale de 90 M€ pour l'Olympique Lyonnais SASU (40 M€ enregistrés en 2022/2023 et 50 M€ en 2023/2024).

<sup>3</sup> Lire le communiqué de presse du 8 février 2024

## 2/ ÉVÈNEMENTS RÉCENTS ET PERSPECTIVES

Sous l'impulsion du nouvel entraîneur Pierre Sage, et de l'arrivée de nouveaux joueurs lors du mercato d'hiver, une nouvelle dynamique sportive a permis une nette amélioration des résultats sportifs. Grâce à sa 6<sup>ème</sup> place en Ligue 1 au terme de la saison 2023/2024, le club bénéficie d'une qualification directe pour l'Europa League 2024/2025.

Conformément à la stratégie qui prévoit notamment un recentrage sur les activités de football masculin, Eagle Football Group a cédé, le 12 juin 2024, la totalité des actions de la société OL Vallée Arena (société exploitante de la LDLC Arena) à la société HOLARENA, nouvellement créée par Holnest (family office détenu notamment par Jean-Michel Aulas) et un groupe d'investisseurs<sup>4</sup>. De même, le 17 juin dernier, Eagle Football Group a cédé l'intégralité de sa participation dans la franchise américaine Seattle Reign FC (anciennement OL Reign), soit 97% du capital social du club, à un groupe comprenant les Seattle Sounders et la société d'investissement mondiale Carlyle<sup>5</sup>.

Le Groupama Stadium dispose d'une programmation étoffée pour les mois à venir, avec notamment 11 matchs de football (masculins et féminins) dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024 (juillet et août 2024), les cérémonies d'ouverture et clôture de la Compétition WorldSkills Lyon 2024 (septembre 2024), ainsi que les demi-finales du TOP 14 de rugby (juin 2025).

Le 14 juillet 2024, le conseil d'administration de la LFP a décidé de poursuivre les négociations avec DAZN (plateforme OTT de sports) et beIN Sports France, concernant l'attribution des droits de diffusion domestiques de la Ligue 1, pour la période 2024-2029 (5 saisons).

---

<sup>4</sup> Lire les communiqués de presse du 6 et 12 juin 2024

<sup>5</sup> Lire les communiqués de presse du 18 mars et 17 juin 2024

### ANNEXE - POINT MERCATO

#### Principales acquisitions/arrivées :

- Levée d'option d'achat de Saïd Benrahma (West Ham) pour un montant de 12,3 M£ (environ 14,4 M€) +10% sur plus-value future, à la suite du prêt payant de 5,1 M£ (environ 6,0 M€) pour la saison 23/24, contrat de 3 ans + 1 an optionnel.
- Acquisition d'Orel Mangala (Nottingham Forest) pour un montant de 20,0 M£ (environ 23,4 M€) +10% sur plus-value future, à la suite d'un prêt pour la saison 23/24, contrat de 4 ans.
- Levée d'option d'achat de Mama Baldé (Troyes) pour un montant de 6,0 M€ + 0,5 M€ d'incentives maximum + 10% sur une éventuelle plus-value future (à la suite de prêt payant de 2,0 M€ pour la saison 23/24), contrat de 2 ans.
- Levée d'option d'achat de Duje Caleta-Car (Southampton) pour un montant de 3,6 M€ + 2,1 M€ d'incentives maximum + 15% sur une éventuelle plus-value future (à la suite du prêt payant de 1,5 M€ pour la saison 23/24), contrat de 3 ans.
- Acquisition de Moussa Niakhaté (Nottingham Forest) pour un montant de 27,0 M£ (environ 31,9 M€), contrat de 4 ans.
- Acquisition de Abner Vinicius (Real Betis) pour un montant de 8,0 M€ + 20% sur transfert futur, contrat de 5 ans.
- Acquisition d'Ernest Nuamah (RWDM Molenbeek) pour un montant de 28,5 M€, contrat de 4 ans.
- Acquisition de Georges Mikautadze (FC Metz) pour un montant de 18,5 M€ + 4,5 M€ de compléments de prix maximum, + intéressement sur transfert futur : 1,0 M€ + 15% sur plus-value, contrat de 4 ans.

#### Principaux départs :

- Tino Kadewere, acquisition par Nantes, à la suite du prêt lors de la saison 23/24, avec un intéressement de 25% sur transfert futur.
- Skelly Alvero, levée de l'option d'achat du Werder Breme pour un montant de 4,7 M€ + 1,5 M€ d'incentives maximum + 15 à 20% sur une plus-value future (à la suite du prêt payant de 250 K€ pour la saison 23/24)
- Henrique en fin de contrat au 30 juin 2024